



Saint Martin de Boscherville

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira **à la Salle des Fêtes**

Le 24 juin 2021 à 20h30

ORDRE DU JOUR - **Modifié**

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 avril 2021
- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Avenant au marché de travaux de restauration de l'éclairage de l'Abbaye
 - *Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de Santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Avenant 4 au marché de travaux*
 - Aménagement de la Marotte : Maison Pluridisciplinaire de Santé et réaménagement du bâtiment La Poste – Avenant au marché de Maîtrise d'Œuvre (sous réserve d'avoir les éléments)
 - Tarifs cantine scolaire 2021/2022
 - Métropole - Contribution communale au Fonds d'Aide aux Jeunes 2021
 - Demande d'autorisation pour prendre conseil auprès d'un avocat
 - Composition de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) – Mise à jour de la délibération
 - Renouvellement de la dérogation d'organisation du temps scolaire
 - Convention d'accueil scolaire avec la commune de Quevillon
 - Adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de travaux de reprise de sépultures des cimetières communaux
 - Signalétique – Participation financière
 - Avancement de grade - Création d'un poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe
 - Nomination d'un Conseiller Municipal suite à démission
 - Décisions modificatives
- II. QUESTIONS DIVERSES
 - Lignes directives de gestion
 - Demande d'emplacement pour un kiosque à pizzas
 - Détecteurs CO2 dans les lieux d'accueil d'enfants (écoles et garderie)
 - Point travaux

Le Maire,
Thierry CHAUVIN



17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – 📠 : 02.35.34.84.88

mairie.stmartin@boscherville.fr